

DELEGUES REGIONAUX

Compte-Rendu

Mardi 21 Juin 2022
15h00-16h30

Présents : Yann Madeline, Odon Willaume, Aurélie Chollet, Franck Rolland, Gilles Carvallo, Thierry Guillou, Philippe Meyer, Xavier Labat, Olivier Taxil, Ludovic Serraille, Laurent Barbieri, Daniel Flamme, Christophe Alary, Samantha Foulon;

Excusés : Vincent Delbecq, Jean-Jacques Bonnefond, Aurélie Potel, Yves Ober;

Secrétaire de séance: Alban Raimbault;

- **Actualités FNSA :**

- *ORTEC*

Un retour est fait sur le dossier de la cotisation ORTEC. Suite à la décision du CODIR, la société ORTEC a été sollicité pour verser la cotisation en adéquation avec son CA réel (300M€) et non celui donné correspondant à 30M€. C'est une question d'équité vis-à-vis des autres adhérents. Malgré des relances pendant des mois (téléphone/emails), un courrier signé pour l'ensemble des membres du CODIR a été transmis à Julien Einaudi, dirigeant d'ORTEC. Une fin de non-recevoir sous couvert d'arguments peu crédibles a été signifié. La société ORTEC ne fait donc plus partie de la FNSA.

- *Social*

Le contexte économique inflationniste actuel inédit depuis 40 ans impacte le dialogue social

Retour sur les derniers sujets des réunions paritaires :

- CPNE (Dernière réunion paritaire : le 5 avril 2022)

Réécriture en cours du CQP AMI et travail de l'OPCO EP à la rédaction d'une étude d'opportunité et au travail d'ingénierie de certification. La réflexion se fait en bloc de compétences commun. Nous arrivons dans la phase d'écriture. **Nous avons besoin de collaborateurs parmi les élus pour travailler sur ce dernier point.**

Point sur l'avancée du **contrat d'études prospectives (CEP)** avec la DGEFP, l'OPCO EP et les 3D : la cartographie des métiers et des certifications est désormais finalisée et les enjeux et pistes d'actions seront mis à l'étude lors d'une journée de séminaire le 5 juillet prochain réunissant, les deux branches, OS et OP ainsi que quelques entreprises des deux branches. Aujourd'hui, l'enjeu visible est un besoin d'embauche de 800 personnes / an. La partie formation devient stratégique pour notre branche.

- CPPNI

L'accord pro A a été signé le 18 janvier 2022 et est étendu depuis le 11 juin 2022. Il s'agit de la possibilité pour les salariés en poste dans les entreprises de la branche de pouvoir bénéficier d'une formation diplômante certifiante. L'accord définit strictement les diplômes pouvant être acquis par ce biais par les salariés. L'accord doit être étendu pour pouvoir s'appliquer dans les entreprises de la branche. Une note d'information a été envoyée aux entreprises adhérentes le 15 juin dernier.

L'avenant n°37 relatif aux minima sociaux 2022, signé le 18 janvier dernier est aussi étendu depuis le 5 juin 2022, il est donc applicable à l'ensemble de la profession.

Suite à l'avis du CODIR donné le 1er avril dernier concernant les minima sociaux, une proposition début mai d'un avenant a été faite aux partenaires sociaux supprimant le coefficient 160 sans renégociation de l'ensemble de la grille. L'avenant n° 38 relatif à l'annexe I portant sur les classifications des emplois a été signé par les 4 OS le 10 juin dernier. Des négociations vont être lancées dans l'année qui arrive pour améliorer, rendre plus utilisable le positionnement des salariés dans la grille.

- *Identité*

L'étape du changement de nom a été validée par le CODIR et le CA FNSA en Janvier 2022. La fédération s'appellera MAIAGE. Cette validation mettait fin à la première étape qui consistait à travailler à l'ensemble des adhérents (entretien

tel, visio...) pour recueillir les facettes de l'identité de notre secteur d'activité. La seconde phase consistait à travailler tous ces échanges pour produire un nouvel environnement graphique (couleurs, logo...), plus frais, plus moderne, plus en adéquation avec la réalité du terrain qui a considérablement évolué depuis les années 80. Ce travail a été réalisé avec l'agence de communication CITHEA. La 3^e étape vise communiquer. Une stratégie de communication est mise en place (on line, tv et print). L'ensemble de l'environnement numérique est mis à jour (site internet, réseaux sociaux, newsletter...). Les supports physiques sont bien évidemment renouvelés (documentation, kakémonos...). En tant qu'ambassadeurs de la fédération, vous pouvez utiliser les éléments de langage et de la raison d'être produits à cette occasion pour donner une identité à notre secteur et expliquer à vos interlocuteurs qui vous représentez. Le calendrier de la campagne s'étendra d'octobre jusqu'à février 2023. Néanmoins, des paramètres sont à coordonner pour avoir une visibilité précise. Les adhérents seront informés en amont bien entendu. Le budget consacré est maîtrisé a été avalisé par le CODIR à hauteur de 100000€.

Le sujet sur la réutilisation des eaux usées traitées à la place de l'eau potable dans nos hydrocureurs est intéressant à exploiter pour construire notre identité médiatique. C'est un positionnement qui pourra intéresser les médias étant un vrai sujet d'actualité. Pour ce biais, nous cherchons à contribuer au débat sociétal sur la gestion de l'eau potable et mettre en lumière notre branche d'activité en rebondissant sur nos sujets de prédilection.

- Commission Technique et Sécurité :

- QUALITASS

Trois chantiers sont menés de front par la commission Technique & Sécurité :

1. Rénovation de QUALITASS : Les travaux de rénovation et de modernisation de QUALITASS continuent. L'ossature du nouveau QUALITASS est en cours de finalisation d'inspiration issue du MASE, avec un parti-pris pédagogique.
2. Optimisation du traitement des dossiers : Les dossiers qui arrivent à la FNSA (dossier initial ou poursuite de la démarche) sont trop souvent « en vrac ». Il est indispensable de redonner les bases de ce qui est attendu par la commission pour pouvoir traiter ces dossiers avec efficacité et objectivité.

Il a donc été défini un format de classement des documents du dossier à fournir par les candidats (une sorte de sommaire qui définit les documents qui doivent être transmis et comment ils doivent être classés). Cela permet de rendre plus efficace le travail d'examen des membres de la commission et de focaliser leur expertise sur le contenu de chaque dossier.

3. Demande de création d'un groupe de travail FNSA – ASTEE : Ce groupe de travail sera constitué de membres de la FNSA mais aussi de membres d'instances représentatives de donneurs d'ordre concernés ou impliqués dans la gestion patrimoniale des réseaux :
- Nos donneurs d'ordres (AMF – AMRF – ATTF – autres)
 - Les agences de l'eau
 - Les financeurs (départements - ...)
 - Canalisateurs de France
 - Autres...

Au final, l'objectif reste de rendre ce référentiel légitime, reconnu au-delà de la FNSA et applicable dans les marchés d'appel d'offre.

- **Actualités SNEA** :
 - Questionnaire adhérents FNSA

Lors du dernier CA SNEA, il avait été décidé de travailler sur un questionnaire pour sonder les adhérents. Il est apparu rapidement que cela débordait le cadre du syndicat et que cela concernait le niveau fédéral. Après avoir abordé ce sujet lors du dernier CODIR, ce questionnaire sera proposé à l'ensemble des adhérents SNEA.

Il sera présenté aux adhérents SNEA comme une enquête SNEA/FNSA.

Cette enquête sera également proposée au SYNCRA (Gilles GIORA) qui décidera de la pertinence d'une diffusion au sein de SYNCRA avec ou sans modification.

- Nouvelles adhésions SNEA :
 - GROUPE SECHE
 - ERHYG (76)
 - DEL PINO & BLASCO (34)

- ANC :
 - Révision DTU 64-1 :

L'annexe A concerne l'opération de vidange des dispositifs ANC. Un travail de réécriture a été effectué par les représentants SNEA au sein de la commission ANC (Daniel Flamme, Olivier Taxil et David Péralta). Une réunion de validation avec le référent de la révision du DTU 64-1 (Abdel Lakel) s'est déroulée le 17 mai 2022.

- Réunion gestion des matières de vidanges – Guyane :

L'ATANC (Alexandre Decout) sollicite le SNEA pour un échange avec la DEAL Guyane sur la question de la gestion des matières de vidange. D'autres SPANC participeront à la réunion. L'ANC en Guyane est problématique. Peu de vidangeurs, peu d'exutoires et un parc d'ANC peu voire pas entretenu. C'est intéressant d'apporter l'expertise du syndicat sur cette question et ainsi démontrer l'importance de notre rôle dans le domaine.

- Les Pros de l'ANC :

Les travaux portent actuellement sur la rédaction de règles professionnelles pour la pose d'ANC. Le SYNABA, l'ATEP et la CNATP sont concernés.

○ **Actualités SYNCRA :**

- Travaux SYNCRA/ASTEE : les CCTP Etanchéité est terminé. Il va partir en relecture au sein du GT « Charte Qualité Réseaux » de l'ASTEE. Cela marque le début de la révision des CCTP Compactage. Le calendrier est établi jusqu'en Juin 2022.
- Evaluation Personnel accrédité : Le questionnaire ITV est validé par le CA. Le lancement vers les adhérents a été effectué.
- Un questionnaire technique de consultation des adhérents est en préparation. L'idée est d'établir un suivi routinier d'éléments factuels pour dessiner le paysage économique des organismes de contrôles COFRAC selon une périodicité à établir.
- GT OIEAU / SYNCRA : Les travaux porteront sur la rénovation de la convention datant de 2003 et du contenu des formations en lien avec le SYNCRA. La date est en cours.

○ **Actualités SMI2D :**

- Collecte des déchets : démarche Trackdéchets ; Pour rappel, la période de tolérance pour l'utilisation de BSDD papier a été fixée au 30 Juin 2022. A compter du 1er Juillet 2022, les entreprises devront utiliser la dématérialisation des Bordereaux de Suivi de Déchets Dangereux (BSDD) et d'Amiante (BSDA). L'utilisation et la signature de bordereaux papiers ne sera plus possible.
- Trackdéchets organise une réunion **le 22 juin** à la Défense concernant la dématérialisation de l'annexe 1 du BSDD (collecte de petites quantités de déchets relevant d'un même code déchet) au 1er janvier 2023 afin de connaître les usages terrain, les attentes de la dématérialisation et envisager des pistes de travaux et ou de développements. La FNSA sera représenté par Pascal MERLAND.

○ **Actualités SYNABA**

Lancement d'un webinaire (24.06.22) entre adhérents : l'objectif est de rendre vivant les échanges entre adhérents et produire des connaissances sur les problématiques ANC avec le point de vue SYNABA. La thématique est « les effluents assimilés domestiques ». Il sera enregistré donc disponible en replay et pourra donner lieu à des articles.

○ **AGENDA :**

- CGLE 2022 :
 - Reporté les 29 et 30 juin 2022 à Rennes :
 - La FNSA tiendra un stand dans le hall 5 ;
- Congrès FNSA 2022

Le congrès FNSA se déroulera à l'hôtel RENAISSANCE au Paris Country Club (hippodrome de Saint Cloud) les 13 et 14 octobre 2022.

- Une journée technique est prévue le jeudi 13 octobre (10h - 17h) et sera suivie de la soirée FNSA (19h – 23h). Des interventions d'experts sur des sujets nous concernant avec des approches

innovantes : méthode de Recrutement/ Véhicule propre/climat social/Sécurité/Re-use. Une personnalité nationale (profil journaliste éco, géopolitique) est invitée pour clôturer la journée. Les non-adhérents sont conviés également. 4 pitches payants de 15 mn sont proposés aux adhérents du SYFFA pour montrer leurs innovations et les avancées en R&D.

- Les Assemblées Générale statutaires se dérouleront le vendredi 14 octobre matin ;
- L'hôtel renaissance accueillera les congressistes